

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 <sup>ème</sup>
Nom de site	27_PONIATOWSKI_75012	Numéro	75112_009_01
Adresse du site	27, boulevard Poniatowski	Hauteur	R + 6 (23,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site SFR (3G/4G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/04/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/12/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 150° et 265°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre de toit entre 3m et 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 20° < 3V/m ; 150° < 2V/m ; 265° < 3V/m 5G : 20° < 2V/m ; 150° < 2V/m ; 265° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,50 m azimuts 20° et 265° ; 26,00 m azimut 150° pour les antennes à faisceau fixe 26,55 m azimuts 20° et 265° ; 27,05 m azimut 150° pour l'antenne à faisceau orientable		

### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, des antennes Free Mobile seront installées sur mâts. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

### Date :

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche Bizot	21 Avenue du Général Michel BIZOT	75 m	< 1 V/m	1.1 %	R+1	Non

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche Bizot	21 Avenue du Général Michel BIZOT	75 m	< 1 V/m	0.8 %	R+1	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

	Azimut 20°	Azimut 150°	Azimut 265°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	7.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable**

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .*



*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .*



*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 265°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .*



	Azimut 20°	Azimut 150°	Azimut 265°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	7.5 m	19.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

### Vue des Antennes Avant/Après

**Etat avant :**    **Etat après :**



**Vue des Azimuts**

**Azimut 20°**



**Azimut 150°**



**Azimut 265°**

